
Le 28 décembre 2021

Le Maire de Villette

à

Mesdames, Messieurs
Les membres du conseil municipal

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à une réunion du conseil municipal qui aura lieu :

Vendredi 7 janvier 2022 à 20 heures 15
en Mairie de Villette
Salle Georges Courteline

Afin de permettre la tenue de cette séance dans le respect des règles sanitaires, celle-ci se déroulera sans présence du public, avec respect de la distanciation et port du masque pour les élus présents

ORDRE DU JOUR

- Demande de subvention au titre du programme triennal de voirie 2020-2022 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie/Rue de Paris aménagements routiers
- Syndicat Mixte de Transport scolaire et Syndicat Intercommunal d'Aménagement Rural de la Région d'Arnouville-lès-Mantes/nomination d'un délégué suppléant
- Décision modificative budgétaire
- Indemnité forfaitaire complémentaire
- Questions et informations diverses

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire Ph. PASDELOUP